



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

17 FÉVRIER 2017

**La Filière Française du Cuir au Salon International de l'Agriculture 2017 :**  
**« Une meilleure prise en compte du bien-être animal permettra d'obtenir un plus grand nombre de peaux de qualité » Frank Boehly, Président du Conseil National du Cuir**

Du 25 février au 5 mars, Hall 1, stand L'Atelier du Cuir, Pavillon Interbev

L'une des priorités mises en exergue dans Le Livre Blanc de la Filière Française du Cuir\* est d'augmenter le nombre de peaux françaises de qualité. Or, le lien est fort entre le bien-être de l'animal et la qualité de sa peau. L'enjeu du bien-être animal est devenu, à juste titre, un enjeu de société auquel les professionnels du cuir sont particulièrement sensibles.

Les éleveurs veillent toujours plus au bien-être de leur cheptel et fournissent ainsi aux professionnels du cuir des peaux de meilleures qualités.

Le cuir de veau français est d'une qualité exceptionnelle, ce qui fait de la France l'un des leaders mondiaux. **Cependant, moins de 20% des peaux françaises répondent aux critères de qualité de l'industrie du luxe.**

Le défi est donc évident : des mesures appropriées en amont doivent permettre de considérablement augmenter ce ratio alors que l'accès à la matière première devient plus difficile.

C'est pourquoi, le Conseil National du Cuir, qui regroupe les 20 fédérations de la filière cuir, a proposé dans son Livre Blanc :

- **D'accompagner les éleveurs lors de leurs travaux de modernisation ou lors de leurs installations afin de protéger au mieux la peau des animaux**

Les bonnes pratiques d'élevage et de manipulation des animaux sont très importantes et améliorent la production et la qualité des peaux. Un guide de bonnes pratiques est déjà distribué aux éleveurs et aux autres acteurs en amont de la filière par le Syndicat Général des Cuirs et Peaux : adaptation des élevages pour réduire l'apparition de défauts sur les peaux, hygiène des locaux, vaccination, traitement contre les

Crédit Photo : © Delos / © L.BonvillainR.design / © Taneka / © Metropolitan Influence





## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

parasites, contrôle des conditions de transport et des pratiques de dépouille et de conservation des peaux de veaux, bovins et ovins.

Il est nécessaire aujourd'hui, dans un contexte difficile pour les éleveurs, de les accompagner dans l'amélioration de leurs installations dans le but de protéger la peau de l'animal.

### ▪ De contribuer à l'achat de vaccins contre la teigne pour soutenir les professionnels de l'amont

En 2012, une expérience pilote a montré que la vaccination systématique des animaux multiplie par trois le rendement de peaux de premier choix. La Norvège, qui a rendu la vaccination obligatoire en 1978, a éradiqué la teigne de son territoire.

Petit à petit les professionnels de l'amont prennent en charge la vaccination mais dans un contexte économique très difficile. Un soutien financier de l'Etat pour l'achat des vaccins permettrait de soutenir l'activité des professions qui sont à cours de peaux de grande qualité.

**Denis GEISSMANN, Président du Syndicat Général des Cuirs et Peaux :** « *La qualité de nos produits est aussi liée à l'amélioration du bien-être animal, c'est une réalité dont les professionnels du cuir peuvent être fiers.* »

### Montrer au grand public ce qu'est le cuir

Pour les professionnels, au moment où de nouvelles matières apparaissent et que certains utilisent à tort le mot cuir pour les dénommer, il est nécessaire de faire découvrir au grand public ce qu'est le cuir, comment on obtient de belles peaux et comment les professionnels les travaillent.

Rappelons que l'utilisation du mot « cuir » est encadrée par un décret, n°2010-29 du 8 janvier 2010, qui dispose clairement que cette appellation « **concerne uniquement la matière première obtenue de la peau animale qui est ensuite transformée pour être rendue imputrescible** » !

Le cuir est donc une matière noble, vivante, qui possède des caractéristiques intrinsèques, nécessitant de véritables savoir-faire. Pour la première fois, une exposition réalisée par le Conseil National du Cuir avec le soutien du SGCP\*\* et de la FFTM\*\*\*, met en lumière l'histoire des savoir-faire du cuir, racontée en 2 temps : « Au départ, la peau » et « Quand la peau devient cuir ».

Crédit Photo : © Delos / © L.BonvillainR.design / © Taneka / © Metropolitan Influence





## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Sur le stand, durant toute la durée du salon, des artisans vont se relayer pour démontrer les gestes métiers qui se cachent derrière chaque objet en cuir prisé des consommateurs du monde entier : Gaëlle Foureur, Sellier-harnacheur - Hervé Salabert, Bottier Meilleur Ouvrier de France, M. et Mme Payot, Gantiers – Mme Cardot, enseignante à l’Ecole Boudart en sellerie maroquinerie.

**Frank Boehly, Président du Conseil National du Cuir :** « Montrer au grand public ce qu’est le cuir est une des priorités des professionnels. Nous n’avons d’autre but que de préserver la richesse de la matière et nos savoir-faire qui sont reconnus dans le monde entier. »

### Le Conseil National du Cuir

La confédération regroupe 20 fédérations ou syndicats professionnels depuis l’élevage jusqu’à la distribution des produits finis et anime l’ensemble de la filière française du cuir.

### La Filière Française du Cuir

- ◆ 9 400 entreprises
- ◆ 25 milliards d’euros de chiffre d’affaires
- ◆ 130 000 personnes salariées dans les industries du cuir, de la tannerie-mégisserie, de la chaussure, de la maroquinerie, de la ganterie, de la distribution d’articles de cuirs.
- ◆ Un des leaders mondiaux de cuirs finis de veau et exotiques
- ◆ 3<sup>ème</sup> exportateur mondial de cuirs et peaux bruts
- ◆ 13<sup>ème</sup> exportateur de cuirs finis
- ◆ 3<sup>ème</sup> exportateur mondial d’articles de maroquinerie

\* Télécharger le Livre Blanc de la Filière cuir sur [www.conseilnationalducuir.org](http://www.conseilnationalducuir.org)

\*\*Syndicat Général des Cuirs et Peaux

\*\*\* Fédération Française de la Tannerie Mégisserie

Crédit Photo : © Delos / © L.BonvillainR.design / © Taneka / © Metropolitan Influence

